

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

Les valeurs du NDVI à la première décade du mois d'octobre ont régressé après les maximales enregistrées à la troisième décade de septembre (Figures 1a, 1b et 1c). Ce constat est plus accentué dans le Bassin Arachidier et la Zone Sylvopastorale particulièrement dans le département de Podor avec des valeurs du NDVI qui sont faibles (Figure 1c). Cette baisse s'explique globalement par la senescence des végétaux et le début de récoltes de certaines spéculations.

L'analyse des profils NDVI du département de Podor en zones pastorales montre une inflexion descendante des valeurs du NDVI confirmant le début de senescence de la végétation dans ces zones (Figure 2c). Toutefois, cette baisse est moins marquée en zones agricoles notamment dans les départements de Gossas et Malem Hodar (Figures 2a et 2b).

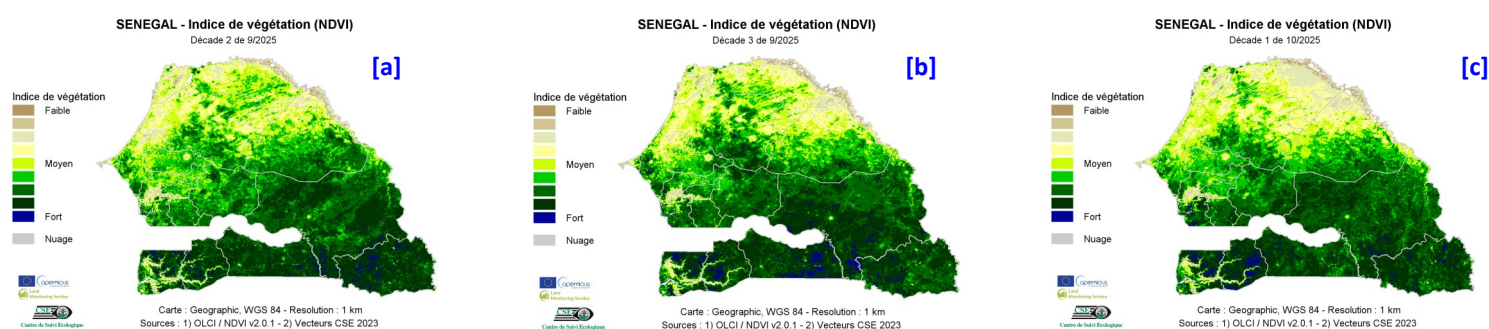


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade du mois de septembre et (c) la première décade du mois d'octobre 2025

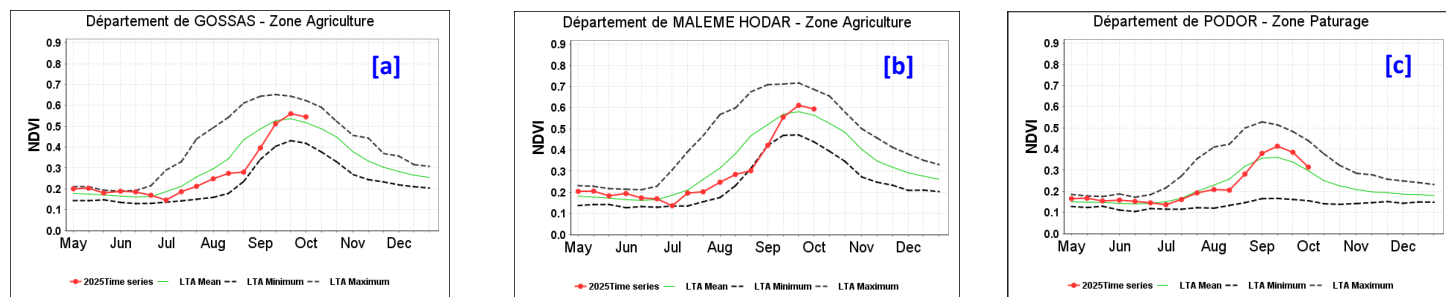


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Gossas, (b) Malem Hodar (zones agricoles) et (c) Podor (zone pastorale)

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

Les conditions de croissance de la végétation à la première décade du mois d'octobre se sont légèrement améliorées sur une bonne partie du Bassin Arachidier et dans la région de Tambacounda (Figure 3c) comparées aux décades précédentes (Figures 3a et 3b). Cependant, elles restent défavorables en Casamance et dans la Zone Sylvopastorale (Figures 3a, 3b et 3c).

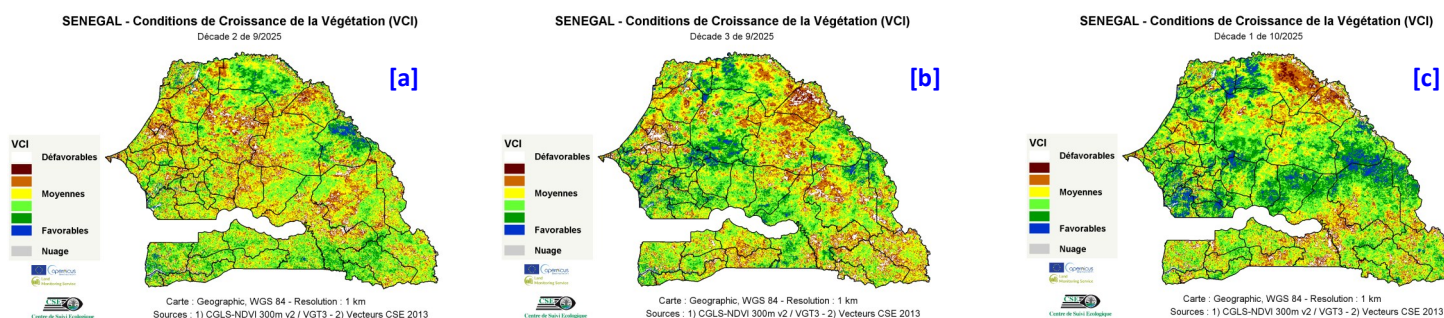


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la deuxième décade, (b) la troisième décade du mois de septembre et (c) la première décade du mois d'octobre 2025